

3

INSTANTANÉS

*Retour de «Rencontrons-nous,  
rencontrez-vous»*

7

PROSPECTIVE

*La Zone à Faibles Émissions  
(ZFE) de la Métropole*

10

DIAPORAMA

*Budget 2022: des investissements  
pour aujourd'hui et demain*

# PERSPECTIVES

#29

JUIN 2022

L'information de la ville de Fontaines-sur-Saône

[www.fontaines-sur-saone.fr](http://www.fontaines-sur-saone.fr)



4

GRAND ANGLE

*Les espaces naturels sensibles  
au cœur d'une politique  
ambitieuse pour l'environnement*



FONTAINES  
SUR-SAÔNE



## RÉTROSPECTIVE



### 1 Un forage pour le Kasai

Soutenu par la Ville et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, le forage réalisé au Kasai (province de la République démocratique du Congo) permet désormais à 7 500 personnes d'accéder à l'eau potable. Arrivé à terme, ce projet a donné lieu à une exposition photos organisée avec l'association Apap-k du 13 au 15 avril dernier. Lors de leur visite, les écoliers ont également pu profiter d'un documentaire retraçant les différentes étapes du projet.



### 2 « Rencontrons - nous, rencontrez - vous » de retour !

Après deux ans d'absence, les traditionnels rendez-vous entre l'équipe municipale et les habitants ont pu avoir lieu aux Marronniers et au Centre. Fruits de la volonté du Maire et des élus majoritaires de se tenir à disposition de chacun dans un format libre et ouvert, ils ont permis des échanges

directs sur de nombreux sujets soumis par les usagers : projets urbains, programmation culturelle et bien d'autres. Synonyme de retrouvailles, ces réunions étaient le moment idéal pour que chacun puisse exprimer ses idées en proximité et en toute simplicité.



### 3 Les séniors fêtent le printemps

Le 5 mai dernier, le printemps était le prétexte d'un événement convivial pour les aînés, organisé par la municipalité. Au programme : menu gourmand et chansons d'époque. Entre amis, voisins et connaissances, 150 Fontainois ont pu partager un moment festif et chaleureux, éloignant ainsi l'isolement. Qu'on se le dise : le printemps est la saison du renouveau pour toutes les générations et la ville de Fontaines-sur-Saône se veut inclusive pour tous.



### Carnaval: Super-héros d'un jour!

Le 26 mars les rues accueillent le cortège animé des carnavaliers sous un ciel radieux. Le thème de cette année : les Super-héros. Chacun a pu exprimer sa créativité avec des déguisements plus originaux les uns que les autres. Pour en savoir + : lire page 9

# ÉDITO

La commune bénéficie d'un cadre verdoyant, préservé, recherché. Parmi les espaces de nature, l'île Roy et le ruisseau du Ravin sont classés Espaces Naturels Sensibles (ENS). Nous les partageons avec d'autres communes et nous en sommes fiers car ces bulles de biodiversité ont été préservées malgré l'urbanisation, preuve qu'aménagement et préservation de l'environnement peuvent être compatibles. Ces ENS sont alors des outils d'aménagement en eux-mêmes et constituent un véritable socle pour de nombreux projets. Fiers également car nous avons fait le choix que la Ville pilote la valorisation de l'île Roy et du Ravin pour le compte de la Métropole, gestionnaire de ces espaces. Avec elle, nous souhaitons que ces espaces où la nature avance plus librement deviennent demain le support d'une éducation à l'environnement de proximité. Pour voir ce que l'on ne voit plus, pour apprendre à reconnaître les espèces, pour finalement aimer ces endroits où l'Humain se fait humble et cède la place.



Olivier Bruscolini

Conseiller municipal délégué au Cadre de Vie / Espaces publics / Voiries

## PERSPECTIVES

Magazine municipal de la ville de Fontaines-sur-Saône – Numéro 29 – Juin 2022  
**Directeur de la publication :** Thierry Pouzol  
**Responsable de la rédaction :** Benjamin Lefèvre - **Rédacteurs :** Résonance Publique, Service communication - **Conception réalisation :** Résonance Publique - **Impression :** Cusin **IMPRIM'VERT\*** – ZA la combe – Route de S' Jean de Bournay B.P. 80154 – 38 302 Bourgoin-Jallieu cedex – **Papier :** INAPA IMAGINE SILK certifié PEFC – Tirage 1 000 exemplaires - **Crédits photo :** Services de la mairie, Métropole de Lyon, Thierry Peyronny  
**Dépôt légal :** à parution  
Ne pas jeter sur la voie publique.



## INSTANTANÉS



### COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

“

En cette année 2022 où la guerre a brutalement ressurgi en Europe, commémorer le 8 mai 1945 a une résonance toute particulière. En temps usuels, les commémorations nous obligent déjà ; mais aujourd'hui, le ton est sans doute plus solennel et grave.[...]

Les crises sont des épreuves qui nous testent tous. Elles nous testent en tant qu'individus et elles testent nos collectifs. Les crises peuvent créer, trop souvent, de la division. Mais heureusement, elles peuvent aussi nous souder, nous rapprocher plus qu'à n'importe quel autre moment. Ainsi en est-il de la Seconde Guerre Mondiale : le rapprochement franco-allemand, l'Union Européenne, l'Organisation des Nations Unies, toutes les institutions internationales que nous connaissons sont le produit et le précieux héritage de cet après-guerre mondiale. Ce sont autant d'avancées fondamentales dans

l'Histoire du monde et dans la construction, difficile, constante, de la paix. [...]

En ce jour où nous célébrons tous nos héros tombés au front pour notre liberté, où nous nous souvenons de nos ancêtres qui ont tant souffert pour que les générations futures que nous sommes puissions vivre en paix, je souhaite également que nos pensées solidaires se tournent vers le peuple ukrainien, tout comme vers le peuple russe. Car je ne peux terminer cette commémoration sans appeler à résister aux amalgames entre un peuple et son régime, et donc en appelant à la fraternité entre les peuples, en citant Victor Hugo : « De l'union des libertés dans la fraternité des peuples naîtra la sympathie des âmes, germe de cet immense avenir où commencera pour le genre humain la vie universelle et que l'on appellera la paix de l'Europe. »

Extrait du discours de Thierry Pouzol



### L'école de musique termine l'année à l'unisson !

Le 9 avril dernier, l'école de musique de la ville organisait son habituel concert de printemps. Pour célébrer la fin de cursus, plus d'une centaine de participants de 6 à 50 ans se sont réunis pour jouer ensemble. Et, après deux années privées de concert, ils s'en sont donnés à « chœur » joie ! Au programme, un répertoire varié qui a permis à tous les instruments de jouer leur partition. 150 personnes ont assisté à cette représentation : élèves, amis, famille, enseignants, élus, tous étaient réunis pour ces retrouvailles musicales.



## GRAND ANGLE

# LES ESPACES NATURELS SENSIBLES AU CŒUR D'UNE POLITIQUE AMBITIEUSE POUR L'ENVIRONNEMENT

Les eaux tranquilles de la Saône recèlent un trésor de biodiversité : l'île Roy. Tout comme le ruisseau du Ravin qui constitue une véritable liaison naturelle entre le plateau du Franc Lyonnais et le Val de Saône. Classés Espaces Naturels Sensibles, ces deux sites sont au cœur d'un projet de valorisation et de préservation ambitieux conduit par la ville, commune pilote dans le cadre de la politique des « projets nature-ENS » portée par la Métropole.



### L'ÎLE ROY : ENTRE NATURE ET CULTURE

Classée Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) en 2007, puis Espace Naturel Sensible (ENS) en 2010/2011, l'île Roy est gérée conjointement par la Métropole de Lyon et les villes de Collonges-au-Mont d'Or et de Fontaines-sur-Saône depuis 2016. Avec ses 11 ha de surface et en l'absence de ponts ou passerelles, l'île abrite une nature particulièrement préservée. Elle héberge entre autres trois espèces animales remarquables : le castor d'Europe, le martin-pêcheur d'Europe et le pigeon colombin. Elle est recouverte d'une grande densité d'arbres emblématiques de la ripisylve\* des bords de Saône. Son intérêt faunistique et botanique a incité les collectivités à organiser des visites guidées annuelles en septembre pour permettre à tous les Fontainois et Collongeards de découvrir son histoire et un parcours naturaliste animé par la LPO (ligue de protection des oiseaux) depuis 2019.

Sa réhabilitation et sa valorisation sont inscrites dans les projets de la commune depuis plusieurs mandats.

\*Ripisylve : ensemble des formations boisées, buissonnantes et herbacées présentes sur les rives d'un cours d'eau.

Côté nature, ils répondent à trois objectifs d'ordre scientifique et éducatif :

- **Fondamental** : pour donner une utilité sociale à ce site, un rôle en matière de recherches scientifiques (études, publications...)
- **Pédagogique** : pour faire de l'île un site école pour les travaux d'étudiants, de scolaires...
- **Opérationnel** : pour inciter des chercheurs à répondre aux questions posées par la gestion de l'île.

Côté culture, l'île est propice à l'accueil d'événements culturels. En attendant qu'un tel projet puisse être réalisé, c'est un observatoire du paysage et du vivant qui verra le jour : photographies, concours photo ou appel à images, etc. Des événements pourront également animer l'île en dehors des visites annuelles qui seront pérennisées : exposition, travail pédagogique avec les écoles, avec le CME...

Mais le projet phare de l'aménagement de l'île Roy, c'est sans nul doute la création d'un sentier d'interprétation. En mars dernier, la Métropole travaillait à la sécurisation et au nettoyage du parcours. Objectif : permettre la découverte tout en préservant la tranquillité du site.



**200**  
**personnes**  
découvrent l'île Roy  
chaque année

**2**  
**associations**  
du patrimoine  
accueillent les visiteurs  
(Collonges et Fontaines)

**800**  
**mètres,**

c'est la longueur du  
parcours sécurisé  
emprunté par les  
visiteurs sur l'île

**10**  
**Septembre :**  
prochaine date pour  
la (re)découvrir

## LE RUISSEAU DU RAVIN: UN PLAN DE GESTION POUR LE DÉCOUVRIR TOUT EN PRÉSERVANT SON ÉCOSYSTÈME

Malgré une urbanisation dense, le ruisseau du Ravin abrite encore des secteurs naturels assurant toute la continuité paysagère et écologique entre le plateau et la Saône. Conjointement avec les communes qu'il traverse, la Métropole s'est engagée dans un plan de gestion pour lutter contre :



- La pollution de l'eau par rejet des bassins d'épuration
- Les plantes invasives exotiques
- La détérioration de la qualité de l'eau et son appauvrissement biologique.

Les acteurs publics répondent ainsi à quatre enjeux :

- Faire du Ravin un support d'éducation à l'environnement
- Créer des sentiers pour concilier balades et respect des milieux naturels
- Sensibiliser les riverains et les usagers pour limiter leur impact sur les milieux naturels
- Préserver et restaurer les liens

écologiques et les paysages entre la Dombes et le Val de Saône.

Concrètement, une mare et des pelouses sèches seront restaurées sur l'année 2022. Des actions de déboisement, de nettoyage, des chantiers écologiques ou encore des formations des agents des espaces verts seront prochainement organisées. Une étude pour sécuriser les usages et lutter contre les dépôts sauvages est prévue, ainsi que la création de sentiers, haies, mares.

## LES CHEMINS NATURE: DES ITINÉRAIRES BIS POUR RELIER LES USAGES ET LES SITES

Les ENS font partie d'un tout et l'aménagement du territoire veille à les intégrer pleinement aux usages en matière de déplacement. Grâce aux « Chemin nature », tel celui reliant le cimetière à la rue du stade, les Fontainois et les habitants des communes riveraines vont pouvoir relier les différents sites naturels mais aussi les équipements de la ville. À moyens termes, des liaisons rejoindront la Saône. Puis à partir de 2025, d'autres seront créées pour relier le Parc des Ronzières qui se situera au centre de ces chemins nature. La ville sera ainsi maillée d'espaces verts permettant d'emprunter des itinéraires bis naturels, des Marronniers au centre-ville en passant par les Rives de Saône.

### Les ENS, un outil d'aménagement du territoire

Créés par les Départements en 1976, les Espaces Naturels Sensibles (ENS) visent à préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux et habitats naturels et les champs naturels d'expansion des crues.

Ils permettent en particulier de créer des zones de préemption (DPENS) pour répondre aux enjeux paysagers, écologiques et de prévention des risques d'inondation répertoriés sur ces espaces.

Sur notre secteur, c'est la Métropole qui gère ces espaces. Au nombre de 22, ils comptent par exemple l'île de Miribel-Jonage, le Vallon des Échets, le parc de Parilly ou encore le parc de la Feysine.



*Les ENS, c'est la nature de proximité, celle qui nous concerne tous mais que l'on ne voit pas toujours. Les rendre visibles, faire découvrir et aimer ces lieux heureusement préservés permet la valorisation de l'île Roy et du ruisseau du Ravin.*

**Thierry Pouzol**  
Maire

# PROSPÉCTIVE

Actu croisée : Grand Lyon Métropole / Fontaines-sur-Saône

## Un dispositif d'aide à la végétalisation des espaces privés

Aujourd'hui, plus de 70 % des espaces relèvent du parc privé. Ces milieux résidentiels collectifs urbains et péri-urbains offrent un potentiel de reconquête écologique qui doit permettre de réintroduire la nature et par conséquent de rafraîchir la ville. En effet, les plantations massives pourront à court terme favoriser l'atténuation des îlots de chaleur urbains et à plus long terme capturer du carbone atmosphérique.

Pour réaliser cela, la Métropole souhaite accompagner les copropriétés privées comme les bailleurs sociaux dans l'extension des espaces végétalisés et la densification des plantations. L'intégration du vivant (sols, flore et faune) sera centrale dans la démarche pour

préserver l'existant et améliorer le potentiel écologique des milieux résidentiels collectifs. Le soutien proposé par la collectivité est de deux ordres : un soutien financier à la plantation qui est d'ores et déjà disponible puis, à terme, un soutien à la démarche de conception et de définition du projet de végétalisation.

Ce projet complète le Plan Arbres de la commune qui s'engage par ailleurs à repérer les délaissés de voirie pour planter des arbres. D'ailleurs, le projet du Parc des Ronzières prévoit la plantation de plus d'arbres. Ainsi, privé – public s'engagent ensemble pour la transition !



### Qui peut bénéficier de ce dispositif ?

- Les propriétaires au sein d'une copropriété antérieure à 2015 ou les bailleurs sociaux

### Quels sont les projets éligibles ?

- Les projets faisant appel à un travail préalable de définition et de conception par le recours à un paysagiste concepteur, une entreprise du paysage, un écologue ou une association de protection de l'environnement
  - Les projets éligibles sont réalisés en pleine terre et privilégient la captation et l'utilisation des eaux de pluie
  - Les projets éligibles doivent comporter au moins deux strates végétales

### Quelle est l'aide financière accordée ?

- Aide plafonnée à 100 000 € par projet → aide de 50 % des coûts éligibles avec des bonifications possibles



### AGENDA



### FESTIVAL DRAGON BOAT À CONFLUENCE

Du 3 au 5 juin, le festival Dragon Boat fait étape pour la première fois à Lyon. L'évènement, organisé par Kayak sans frontières, est ouvert à toutes et tous : venez pagayer à bord d'une embarcation folklorique sur la darse de la Confluence !

**Du 3 au 5 juin 2022 à la Place Nautique • quai Antoine Riboud**

### SUR LA PISTE DES SIOUX

Sur la piste des Sioux retrace la construction de l'image des Indiens dans la culture occidentale. Pourquoi les voyons-nous ainsi ? Et, dans ce qu'on imagine, quelle est la part de vrai et de faux ?

**Du 22 octobre au 28 août 2022 Musée des confluences**

En savoir +

<https://www.grandlyon.com/services/nature/vegetalisation-des-espaces-prives>

## Lignes de bus 70 et 40 : des aménagements pour gagner du temps et du confort

**P**our un budget de 5 millions d'Euros, le SYTRAL Mobilités, organisateur des transports en commun de la région lyonnaise, va mettre en place le premier Corridor bus du Val de Saône. Avec de nombreux aménagements de voirie prévus, ce corridor permettra d'augmenter la fréquence et la rapidité des lignes 40 et 70, notamment un gain de temps de trajet de 12 minutes pour chacune de ces lignes. La ligne 40 relie Fontaines-sur-Saône à Bellecour tandis que la ligne 70 relie Fontaines-sur-Saône à la Part-Dieu. Ce projet vise à augmenter l'attractivité et la qualité des services des lignes de bus tout en transformant durablement l'espace public : apaiser les rues, sécuriser les abords des établissements scolaires, créer de nouveaux espaces végétalisés, rendre la Métropole inclusive et cyclable. Afin d'informer au mieux les habitants, une réunion publique s'est déroulée le 11 avril dernier.

L'entrée de ville de la place des Marronniers (limite avec Caluire-et-Cuire) fera l'objet d'une requalification avec la création d'un vaste espace planté, de deux parkings totalisant 26 places de stationnement et 20 stationnements vélos.

Ces aménagements seront complétés par la création d'une continuité cyclable de 3,2 km entre les quais de Saône et Caluire-et-Cuire, qui passera par la Montée Roy via une voie verte.

Pour répondre aux habitudes des Fontainois.es, l'arrêt de bus se situant devant la Mairie sera déplacé sur les quais pour gagner du temps en ne serpentant plus dans les rues.

Ces évolutions s'inscrivent dans la démarche d'anticipation qui a été celle de la Ville depuis de nombreuses années. Elle a en effet été à l'origine de la création de voies modes doux confortables (chemin piétonnier des Rives, élargissement à 2,70 m du trottoir rue Pierre Carbon...). Également, elle a imaginé celle de la rue Escoffier Rémond qui se réalisera en fin de mandat au profit d'un projet d'aménagement qualitatif qui traversera le clos du Maquis pour relier la rue Gambetta aux Rives de Saône et, ce faisant, au futur arrêt de bus.

De plus, la rue Gambetta et la rue Jules Ferry, soumises à de nombreuses difficultés de circulation (embouteillages, bruit...), seront ainsi apaisées.



## La Zone à Faibles Émissions (ZFE) de la Métropole

La pollution de l'air des métropoles impacte la santé de leurs habitants et l'environnement. Face aux 40 000 décès annuels dus à cette pollution, la Loi d'Orientation des Mobilités de 2019 a créé les ZFE dans 10 métropoles : d'ici 2025, les véhicules classés Crit'Air 5,4 et 3 ou non classés seront progressivement interdits dans ces zones. Sur la Métropole, la ZFE est en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 à Lyon, Villeurbanne, Bron et Vénissieux. Ce sont d'abord les véhicules utilitaires et les poids lourds classés Crit'Air 4,5 ou non classés qui ont été concernés. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 l'interdiction s'est étendue aux véhicules classés Crit'Air 3. Alors bien sûr, le territoire de Fontaines-sur-Saône n'est pas concerné par la ZFE mais il le sera sans doute rapidement, et les habitants du Val de Saône qui travaillent, étudient ou tout simplement vont au théâtre ou faire des achats au cœur de la Métropole seront touchés par ces mesures.

Une réunion de concertation s'est tenue le 4 mars 2022 à Fontaines-Saint-Martin pour

les communes du Val de Saône (en distanciel et présentiel). Les mesures de transitions et d'aides ont été exposées : dérogations jusqu'au 31 décembre 2023 notamment pour les plus vulnérables, aides à l'achat de véhicules Crit'Air 0 et 1... Après le Conseil Métropolitain du 14 mars, les 59 communes se sont exprimées sur la mise en œuvre du premier jalon Crit'Air 5 et non classé dès le 1<sup>er</sup> septembre 2022.

Ces mesures font écho aux engagements de la commune puisqu'elle est signataire de l'Agenda 21 et du PCAET de la Métropole. C'est pourquoi les élus Fontainois ont émis un avis favorable à la mise en place du premier jalon. Toutefois, à partir du 2<sup>e</sup> jalon, ils souhaitent que la Métropole revienne au calendrier de l'État, c'est-à-dire une interdiction des véhicules Crit'Air 4 en 2024 et Crit'Air 3 en 2025. D'autre part, ils plébiscitent un engagement de la Métropole, du SYTRAL et de la Région – toutes organisatrices du transport – pour le développement de solutions de mobilité pérennes et adaptées à la spécificité de chaque territoire. Par ailleurs, la Métropole devra redoubler d'effort en matière de communication pour sensibiliser les habitants aux enjeux de santé publique auxquels répond la ZFE mais aussi pour faciliter l'accès

aux aides et dérogations. Dans ce sens, Fontaines-sur-Saône fait entendre sa voix pour demander la création de guichets dédiés à l'accompagnement des habitants dans chaque territoire.

« Je ne peux que saluer toutes les initiatives qui contribuent à la préservation de la santé publique. En cela la ZFE est une solution parmi un panel d'alternatives à la voiture que la Métropole met en œuvre sur les territoires. Mais le calendrier proposé doit être assoupli et s'assortir d'une augmentation de l'offre en matière de transport, des cadences, de l'intermodalité, des infrastructures de stationnement-relais. Avec un accompagnement des usages, ce sont les conditions sine qua non à l'efficacité de la ZFE et de l'adhésion à cette nouvelle pratique du territoire. »



Thierry Pouzol

En savoir +

<https://www.grandlyon.com/actions/zfe.html>



## DIAPORAMA



# Soutenir les initiatives des associations : une volonté politique forte

Chaque année, la commune choisit de maintenir l'enveloppe globale des subventions aux associations, prouvant son soutien permanent et continu à ces dernières. Cette année, elle a légèrement augmenté pour une valeur de 280 000€.

Ces subventions permettent de soutenir des initiatives parmi lesquelles il est possible de citer :

- La volonté de mettre en lumière l'association Photographes et Parkinsoniens, *via* une subvention et une exposition dans notre salle dédiée rue Gambetta (ancienne mairie).
- La consolidation du soutien au club de boxe (Fontaines Boxe Olympique), arrivé en septembre 2021 sur la commune, en subventionnant l'achat de matériel de base.
- Une aide à l'Ukraine en versant une subvention à la Protection Civile qui est intervenue dans les premiers jours de la guerre pour convoyer des dons et apporter du matériel de première nécessité. C'est d'ailleurs cette ONG qui a récolté les dons que les particuliers du Val de Saône ont apporté notamment à la salle des fêtes de Fontaines-sur-Saône.
- La volonté de dynamiser le Rugby Club Val de Saône, non-fontainois, mais qui avec un rayonnement intercommunal, accueille nombre de Fontainois.



## La rue Jules Ferry passe en sens unique

La construction de nouveaux logements entre les rues Jules Ferry et Vignet Trouvé va entraîner des travaux impactants sur ce secteur en termes de stationnement et de circulation. Pour information, le futur chantier durera plusieurs mois pour livrer 50 appartements dont 15 logements sociaux répartis en trois bâtiments distincts.

À compter du 6 juin, la démolition du bâtiment existant va durer 6 semaines et nécessitera à partir du 20 juin que la rue Jules Ferry soit désormais en sens unique entre le quai Lamartine et la rue Vignet Trouvé, ne permettant plus d'accéder au centre-ville par cette voie. Ce sens unique restera pérenne afin de matérialiser une bande cyclable remontant jusqu'à la rue Gambetta, de préserver une zone de stationnement arborée sur la rue Ferry et d'apaiser sensiblement le carrefour Trouvé/Ferry pour plus de sécurité.



## État civil :

### La fin du numéraire en trésorerie

Jusqu'à présent, il était possible d'utiliser le numéraire (argent liquide) pour les opérations de paiement des dépenses publiques. La Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) s'inscrit désormais dans une stratégie de réduction progressive du numéraire ayant pour objectifs de simplifier et moderniser les modalités de paiement et d'encaissement.



Ainsi, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2022, seuls les centres des Finances publiques suivants pourront continuer à utiliser le numéraire :

- Direction régionale des Finances publiques, 3 rue de la Charité, à Lyon
- Cité administrative d'État, 165 rue Garibaldi, à Lyon
- Service de Gestion Comptable de Villefranche, 69 route de Riotter, à Villefranche

Le paiement des titres de recettes par carte bancaire restera possible dans tous les centres des Finances publiques du département.

### Bon à savoir :

L'utilisateur qui souhaite payer en numéraire un titre de recette émis par une collectivité ou un établissement public pourra le faire auprès d'un des 260 buralistes agréés dans le Rhône ou continuer à s'adresser à l'un de ces 3 centres des Finances publiques (cités ci-dessus) pour les titres non dotés d'un dispositif de lecture optique appelé « **data matrix** ».

La liste et les adresses des buralistes agréés sont accessibles sur le site internet [impôts.gouv](https://impots.gouv.fr)



## Le carnaval des super-héros

Superman, Batman, Spiderman, Wonder woman... ils s'étaient tous donnés rendez-vous le 26 mars dernier dans les rues de Fontaines. Les 1200 personnes présentes ont profité des animations sous un ciel radieux. Parmi eux, les élus avaient joué le jeu et forcé les biceps! Les enfants du CME et l'association « Vivre aux Marronniers » ont quant à eux défilé avec des échassiers sous le rythme des compagnies de musique. Ce moment festif a rassemblé les Fontainois dans la joie et la bonne humeur, pour annoncer le printemps et tourner la page des 2 années de confinement.





## DIAPORAMA

# Budget 2022 : des investissements pour aujourd'hui et demain

Voté lors du conseil municipal du 24 mars, le budget a été pleinement accepté par l'assemblée. Conformément à sa politique d'avenir ambitieuse, la commune souhaite multiplier ses investissements dans divers domaines : éducation, sport, culture, aménagement du territoire, sécurité, modernisation numérique ou patrimoine.

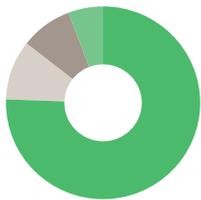
### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle regroupe toutes les dépenses courantes et ordinaires nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année.

# 6 466 079 €

BUDGET FONCTIONNEMENT  
DÉPENSES / RECETTES

### Recettes Principales



**3 993 477,27 €**

Recettes fiscales impôts

**530 000 €**

Dotations de l'État

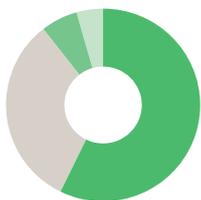
**450 000 €**

Recettes des services municipaux

**300 000 €**

Résultat reporté du fonctionnement

### Dépenses Principales



**2 658 400 €**

Charges de personnel

**1 504 893 €**

Achats, dépenses d'entretien, maintenance, énergie, fournitures, ...

**281 179 €**

Subventions et participations

**200 000 €**

Virement section d'investissement et amortissement

### SECTION D'INVESTISSEMENT

Opérations ponctuelles qui contribuent à maintenir/entretenir ou développer le patrimoine de la commune et à programmer des futurs projets.

 <p><b>Sécurité et aménagement du territoire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déploiement de la vidéoprotection sur le territoire de la commune</li> <li>• Mise en place de défibrillateurs</li> <li>• Accessibilité dans les écoles (PPMS)</li> </ul>	 <p><b>Culture et éducation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déploiement de tableaux blancs informatiques dans les écoles</li> <li>• Tracé vélo dans les cours d'école maternelle et installation de portes-trottinettes</li> </ul>	 <p><b>Patrimoine / Équipements</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet des Marronniers</li> <li>• Projet centre: Brillenciel</li> <li>• Projet du Parc des Ronzières</li> <li>• Participation aux travaux d'éclairage: chemin de Roy</li> </ul>	
 <p><b>Sport</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Remise en état des tennis</li> <li>• Reprise ghere terrain de foot Roy</li> </ul>	 <p><b>Modernisation numérique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Matériels informatiques</li> <li>• Remplacement du serveur de la Mairie</li> <li>• L@b Numérique</li> </ul>	 <p><b>Économies, commerces, services de proximité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aide au développement des entreprises du commerce, de l'artisanat et des services avec un point de vente</li> <li>• Acquisition d'un local aux Marronniers</li> </ul>	
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>			
<b>5 427 710,90 €</b>			

Épargne en 2022  
**115 398,27 €**



Capacité  
d'autofinancement  
**200 000 €**



Maintien des taux d'imposition depuis 2016

**30,48 %**  
pour la TFB\*

**43,10 %**  
pour la TFNB\*\*

\*Taxe sur le Foncier Bati  
\*\*Taxe sur le Foncier Non Bati



## POINTS DE VUE

### *La structure d'animation municipale : un nouvel espace pour tous*

La Structure d'Animation Municipale (ou SAM) est une initiative communale visant à créer un lieu d'activités et d'accompagnement des habitants en proximité. Bertille AUDARD, directrice du Service Animation Jeunesse, présente la future SAM :

« Les objectifs de la SAM sont de dynamiser le quartier des Marronniers tout en incitant la population de toute la ville à se rencontrer et à participer à la vie de la commune. Ce service proche de chez vous, visera notamment à faciliter vos démarches dématérialisées grâce à la présence du L@b Numérique, mais aussi à vous accompagner dans vos projets d'avenir lors, par exemple, des permanences de la Boussole à destination des jeunes et de leurs familles.

Mais la SAM, c'est aussi une envie de proposer des activités variées et adaptées comme l'Espace Devoirs et les temps conviviaux (cafés habitants, soirées jeunes...). »

Une inauguration est attendue pour la rentrée de septembre.

### *Inauguration des composteurs collectifs aux marronniers*

“ L'inauguration du mardi 5 avril aux Marronniers marque l'aboutissement de plusieurs mois de travail pour le groupe d'élus chargé d'étudier la mise en place de composteurs collectifs sur la commune, en partie financés par la Métropole de Lyon. Depuis début 2021, ils ont recueilli des informations sur des expériences déjà menées sur d'autres collectivités comme par exemple à Neuville-sur-Saône.

Le jour J est arrivé et c'est un soleil printanier qui a récompensé, pour leurs efforts, les élus et l'association Vivre aux Marronniers de la mise en place d'un tel dispositif. Une vingtaine d'habitants présents ont pu bénéficier des précieux conseils de l'association Compost'elles pour adopter les bons gestes et les bons réflexes...

Tous les habitants peuvent utiliser ces composteurs pour une cotisation de 2 € à l'association Vivre aux Marronniers en charge de la gestion de cet espace situé Allée de la Chardonnière à côté de la crèche. L'objectif est de réduire les déchets dont 27% sont des « biodéchets » mais aussi de développer le vivre-ensemble.

Pour rappel, les permanences sont fixées tous les lundis de 19h à 20h (avec un décalage sur le mardi lorsque le lundi est un jour férié). À souligner que les jardins d'AIDEN ont relancé les ateliers et animations de jardinages dans le jardin partagé des Marronniers situé à côté de la crèche. Encadrés par l'association AIDEN Services, les habitants peuvent accéder à cet espace de 14h à 16h tous les mercredis gratuitement et sans inscription. ”

Sandra Emmanuel



### *Tribune de l'opposition*

Les modifications apportées dans le centre-ville pour des déplacements plus sereins ne sont pas à la hauteur de l'enjeu : du fait de l'inadéquation de l'offre de stationnement, des clients des communes avoisinantes renoncent à faire leurs courses dans les commerces fontainois, des véhicules se garent le long de la rue Gambetta, sur la piste cyclable, empiétant sur la chaussée, empêchant les bus de prendre le virage, les places de livraison ne sont pas situées à des emplacements adaptés et sont très souvent occupées par des voitures, les livreurs paralysent donc la circulation le temps qu'ils déchargent, au milieu de la chaussée, et les commerçants, qui n'ont pas droit au tarif résident, doivent faire de même puis aller se garer très loin. Le pari de compter sur le civisme des gens n'a manifestement pas fonctionné ! Il n'y a pas assez d'infrastructures pour inciter à venir à vélo : pas d'arceaux près des commerces, les cyclistes attachent leur vélo à ce qu'ils trouvent (arbre, banc ...)

#### **Pour nous suivre :**

Blog : fontainessolidaireetcitoyenne.over-blog.com

Facebook : facebook.com/fontainessolidairecitoyenneecologique

Mail : fontainessolidaireetcitoyenne@yahoo.fr

PAROLES DE...

**CORINNE MARILLIER**



J'exerce au sein du Relais Petite Enfance (RPE) en tant qu'animatrice depuis deux ans. Anciennement Relais des Assistants Maternels, les missions de ce guichet unique d'information n'ont pas réellement évolué. La priorité reste d'informer les parents comme les assistants maternels sur l'ensemble des modes d'accueil et de garde des jeunes enfants sur le territoire.

Les temps collectifs permettent la discussion autour de différentes thématiques sur les besoins de l'enfant. Ces derniers peuvent d'ailleurs profiter de diverses activités d'éveil au sein de l'espace (peinture, collage, motricité, construction...). C'est également un moment où les professionnels peuvent se retrouver et rompre ainsi avec une certaine forme d'isolement, du fait de la garde à domicile notamment.

Mais le RPE, c'est aussi un lieu professionnalisant et valorisant pour les assistants maternels qui peuvent bénéficier de formations et d'accompagnement pour certaines démarches.

Rencontres, réunions thématiques, activités d'éveil, le RPE est un lieu ressource valorisant pour les assistants maternels.

**Bien d'autres missions du RPE à découvrir sur le site Internet :**

<https://www.fontaines-sur-saone.fr/vie-quotidienne/enfance-education-jeunesse/petite-enfance/le-relais-dassistants-maternelles/>



## DANS L'OBJECTIF



### QUAI DES PARENTS

RAM Chardonnière  
22, rue Ampère • De 9h à 12h  
Rendez-vous pour les jeunes  
parents et enfants  
de 0 à 4 ans

**10 ET 24 JUIN**  
**1<sup>ER</sup> JUILLET**



### AUTOUR D'UN CAFÉ MARRONNIERS RENDEZ-VOUS SÉNIORS

MLC la Chardonnière  
À partir de 14h

*Un jeudi par mois :*  
**9 JUIN**

## JUIN

### 4 JUIN

**FONTAINES SPORT  
NATURE**  
Stade des Ronzières •  
à partir de 13h

### 8 JUIN

**CONTE EN PLEIN AIR**  
Parc de la Mairie, 25 rue Gambetta

### 11 JUIN

**VIDE GRENIER  
MARRONNIERS**

### 11 JUIN

**SCÈNE OUVERTE DE  
L'ÉCOLE DE MUSIQUE**  
Médiathèque des Marronniers  
22 rue Ampère

### 12 JUIN

**PREMIER TOUR DES  
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES**

### 18 JUIN

**FÊTE DE LA MUSIQUE**  
19h • Place des Rendez-Vous  
22h45 • Feu d'artifice tiré du pont

### 19 JUIN

**DEUXIÈME TOUR DES  
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES**

## JUILLET

### 7 JUILLET

**CONSEIL MUNICIPAL**  
19h30 • Salle du conseil municipal

### 8 JUILLET

**CINÉMA PLEIN AIR**  
21h30 • Centre-Ville

### 14 JUILLET

**FÊTE NATIONALE  
POT RÉPUBLICAIN**  
11h • Square de l'Europe

## AOÛT

### 25 AOÛT

**CÉRÉMONIE DU SOUVENIR  
AUX OFFICIERS AVIATEURS  
ANDRÉ VEILLIE  
ET PAUL MALBETE**  
11h • plaque commémorative  
Quai Jean-Baptiste Simon



*L'été à proximité et  
ses activités reviennent  
à Fontaines à compter du  
4 juillet et jusqu'au 4 août!*

Retrouvez le programme sur le site Internet

Retrouvez toutes les actualités  
de la mairie sur la nouvelle  
application CityAll!



Téléchargez gratuitement  
CityAll puis sélectionnez  
votre ville

